

Communiqué de presse

Le 24 juin 2020

Covid-19 : un nouvel outil de télésuivi à disposition des acteurs de santé d'Auvergne-Rhône-Alpes

L'ARS, avec l'appui du Gcs Sara, met à disposition des professionnels de santé un service de télésuivi. Développé dans le cadre du Covid-19, cet outil permet de faciliter le suivi médical des patients atteints du Covid-19 isolés à domicile et aussi celui des personnes contacts.

Ce nouvel outil spécialement créé et adapté à la situation épidémique actuelle vient compléter le bouquet de services numériques régional à disposition des professionnels et établissements de santé, incluant notamment un service de téléconsultation et un portail patient.

Une solution intégrée à l'espace numérique régional de santé

Dans le cadre de la prise en charge des patients atteints du Covid-19 qui ne nécessitaient plus une hospitalisation mais un suivi en ambulatoire, trois établissements de la région ont souhaité mettre en place un dispositif de télésuivi de leurs patients atteints, depuis leur propre portail patient¹.

Ce dispositif a permis le télésuivi de 473 patients, à l'échelle des 3 établissements (Centre Léon Bérard, CHU de Grenoble et CH de Bourg en Bresse) pour la période d'avril à juin.

Pour faire face aux besoins et à l'urgence sanitaire, le Gcs Sara a choisi de **généraliser ce service** et l'intégrer au portail patient régional MaSantéConnectée.

Depuis mi-mai, **trois parcours de télésuivi COVID** sont désormais disponibles :

- un parcours de **télésuivi médical**, activable par tout professionnel de santé utilisateurs des services numériques régionaux, dont les professionnels libéraux ;
- deux parcours de **télésuivis** à disposition de la cellule ARS, l'un pour les personnes atteintes du COVID et l'autre dédié aux personnes identifiées comme étant des personnes contacts.

L'accès à ces parcours est **sécurisé** et les données sont stockées chez un **hébergeur agréé de données de santé**.

Cette solution est modulable et permettra à l'avenir de **démarrer très rapidement de nouveaux parcours de télésuivis en réponse à des besoins identifiés** par les professionnels de santé. Elle vient compléter l'offre de services déjà existante.



MaSantéConnectée

Le **portail patient** MaSantéConnectée est disponible depuis 2 ans en Auvergne-Rhône-Alpes, sous l'impulsion de l'ARS et de France Assos Santé.

Il s'intègre au projet de généralisation de ViaPatient porté par le GCS SARA dans la région et par le GIE HOPSIS dans le reste de la France. ViaPatient, initié par les Hospices Civils de Lyon, est utilisé par plus de 30 établissements de santé en France dont **20 en Auvergne-Rhône-Alpes**.

Point d'entrée unique et sécurisé pour le patient, il permet d'accéder à ses informations médicales et interagir avec les professionnels de santé qui assurent sa prise en charge (accès aux comptes-rendus, prises de rendez-vous en ligne, service d'échange avec les professionnels de santé, ...).

www.masanteconnectee.fr

¹ Déclinaison du portail patient régional à l'échelle de l'établissement hospitalier.

Le Télésuivi : mode d'emploi

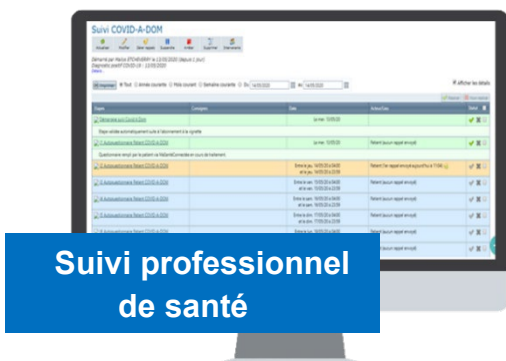
Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, le Ministère des Solidarités et de la Santé a confié aux ARS « d'organiser un suivi actif et régulier des malades et des personnes contacts recensées et isolées à domicile sur la base du volontariat de ces dernières, pour le respect des consignes d'isolement ou de quatorzaine et de la bonne application des mesures associées et identifier le cas échéant s'il y a besoin de faire évoluer les services d'accompagnement de la mesure d'isolement ».

Le télésuivi par les professionnels de santé

Ce télésuivi des patients peut être réalisé à l'initiative d'un professionnel de santé libéral (médecin, infirmier, etc.) ou exerçant en établissement de santé. Dans le cadre de ce suivi, il est demandé au patient de répondre à un **questionnaire médical numérique**, pendant 14 jours.

En pratique, le **patient donne son consentement** au professionnel de santé, qui va lui créer un compte sur www.masanteconnectee.fr et l'inviter à remplir un formulaire de suivi, à raison d'une fois par jour pendant 8 jours, puis une fois tous les 2 jours pendant 7 jours.

Le patient est **alerté par mail ou SMS** au moment où il doit remplir son questionnaire. Pour cela il se connecte sur son portail usager au moyen d'un **accès sécurisé** et répond aux différentes questions sur son état de santé. À tout moment il peut demander l'arrêt de son suivi.



Côté professionnel, le médecin est **notifié du remplissage du questionnaire** et **alerté** si une réponse nécessite une action particulière. Il peut ainsi **suivre en temps réel l'évolution des symptômes** et gérer le parcours patient au moyen d'un tableau de bord, accessible via l'outil de coordination régional MesPatients.

Le télésuivi par l'ARS

L'ARS assure un **suivi régulier des personnes testées positives au Covid-19 et celles ayant été en contact avec un porteur du virus**. Ce suivi intervient après une identification préalable de ces personnes contacts par l'Assurance Maladie ou les cellules de contact-tracing de l'ARS et porte tant sur l'apparition de symptômes que sur la sensibilisation aux gestes barrière. Ce suivi dure de 14 jours.

Le premier contact avec chacune des personnes identifiées est établi dans le cadre d'un appel téléphonique par les agents de l'ARS. Cet appel a pour objet de faire un bilan de la situation de la personne.

La plateforme numérique mise en place pour faciliter la réalisation de ce suivi est développée par le Gcs Sara. Le patient se connecte sur le portail MaSantéConnectée, il est alerté par mail lorsqu'il doit renseigner ces informations.

Les personnes intégrées à ce dispositif peuvent arrêter le suivi à tout moment et toutes les données collectées sont supprimées à la fin de leur parcours.



6 869 personnes suivies par l'ARS

- 1 370 cas confirmés
- 5 499 cas contacts

Suivi téléphonique et télésuivi informatique entre mi-mai et le 23 juin

1 307 parcours de télésuivi :

- 192 suivis de cas confirmés
- 1 115 suivis de cas contacts

Chiffres au 23 juin 2020

Pour en savoir plus : www.sante-ra.fr/telesuivi/covid-19

Contacts presse :

Gcs Sara : Sylviane Piedallu - 04 73 31 87 34 sylviane.piedallu@sante-ara.fr

ARS : Service presse – 04 27 86 55 55 – ars-ara-presse@ars.sante.fr